

Qui sommes-nous ?

Créée en 1993, l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB) est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire en Bretagne, intervenant dans le champ de la santé mentale, l'addictologie, le handicap, la gériatrie et l'insertion sociale.

L'AHB développe ainsi une offre de soins et d'accompagnement tant hospitalière qu'ambulatoire, médico-sociale que sociale ainsi que des compétences spécifiques au service et en réponse aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, de l'enfance au grand âge.



LE PÔLE MÉDICO-SOCIAL RECOUVRE 5 DOMAINES D'INTERVENTION ...

- Hébergement
- Accompagnement à domicile
- Soutien et répit des aidants
- Habitat
- Insertion professionnelle et sociale

... AINSI QU'UNE PLURALITÉ DE RÉPONSES D'ACCOMPAGNEMENT



DÉCOUVREZ
L'AHB EN VIDÉO

PROJET DE PÔLE MÉDICO-SOCIAL 2025-2030

Pourquoi un projet de Pôle ?



- » Pour définir des repères et axes de travail communs aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) de l'AHB
- » Pour conforter et actualiser les actions à mener, en intégrant les évolutions des politiques publiques et les besoins des personnes accompagnées.

Notre approche : le modèle de développement humain



Le « handicap » n'est pas une caractéristique de la personne, mais une restriction de participation sociale liée à un écart entre :

- » les capacités de la personne,
- » et les exigences de son environnement
- » pour réaliser ses habitudes de vie.

Ce modèle s'applique à toute personne, quel que soit son âge et sa situation.

Notre mission consiste donc à agir pour réduire ces inégalités résultant de l'interaction entre les facteurs personnels et les obstacles environnementaux.

S'inscrire dans une démarche prospective



- » Pour contribuer au développement d'une réponse singulière, inclusive et innovante,
- » Pour comprendre et anticiper le développement des établissements et services,
- » Et ce dans un contexte contraint traversé par des épisodes de crises et de tensions durables.

Nos principes fondamentaux et références



- » Respect des droits, bientraitance et auto-détermination
- » Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- » Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- » Démarche d'amélioration continue de la qualité

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

1

Coconstruire des accompagnements de qualité favorisant le respect et l'exercice des droits des personnes, leur autodétermination et leur citoyenneté



Soutenir l'exercice des droits, la participation sociale et l'inclusion des personnes accompagnées



Développer l'approche domiciliaire et la notion « de chez soi » en établissement



Soutenir l'accompagnement à la santé



Développer la participation de l'entourage dans l'accompagnement de leur proche, dans le fonctionnement des structures et du Pôle

OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

Structurer une offre de service coordonnée et territorialisée au service des parcours de vie des personnes, en écho à notre responsabilité populationnelle et territoriale et des dynamiques de coopération



Décliner la logique de parcours dans les pratiques de coordination et dans l'offre de service des structures du pôle médico-social



Structurer le fonctionnement des établissements et des services en offre de services coordonnés sur leur territoire



Conforter et renforcer les partenariats au sein des territoires, du pôle et de l'AHB



Imaginer, adapter et développer l'offre de demain

OBJECTIF STRATÉGIQUE

3

Structurer et promouvoir le pôle médico-social et son identité au sein de l'AHB et sur ses territoires d'intervention



Structurer et renforcer la gouvernance du pôle



Conforter le pôle et ses membres comme acteurs responsables et militants pour une société inclusive



Décliner la politique ressources humaines et la démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) au sein du Pôle



Structurer une démarche d'innovation et de veille en lien avec les dynamiques associatives et partenariales



Améliorer l'intégration et le déploiement de la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le pilotage des structures et les pratiques au quotidien



Améliorer la performance du pôle en réponse aux enjeux et contraintes économiques ainsi qu'aux épisodes de crise et de tensions



Soutenir l'adaptation des locaux et projets immobiliers comme levier d'amélioration des accompagnements et réponses aux besoins des personnes

Notre méthode de mise en œuvre

→ Des objectifs stratégiques et opérationnels qui seront déclinés en plans d'actions annuels,

→ Par une équipe projet composée des cadres et de la direction du Pôle médico-social,

→ Suivi par un comité de pilotage annuel composé de représentants des personnes accompagnées, des familles, des professionnels, de la gouvernance et de la direction.